



Baromètre du Greffé du Tribunal de Commerce de Paris

L'indicateur de la vie économique des entreprises de la Capitale

Mai 2007

Un vent d'optimisme souffle sur l'économie parisienne au terme du 5^{ème} mois 2007

Avec une augmentation nette de 9 296 entreprises actives à Paris au titre des cinq premiers mois 2007 par rapport à la même période de 2006, le nombre d'entreprises parisiennes s'établit à 324 268 unités et affiche une hausse de 2,95% par rapport à fin mai 2006. Les principaux indicateurs démontrent que l'amélioration de la situation initiée en avril s'accroît en mai.

La progression marquée de 7,34% (+6,64% fin avril 2007) des immatriculations au Registre du commerce de Paris depuis le début de l'année confirme la reprise de la création d'entreprises. L'ensemble des formes juridiques participe à cette embellie, et plus particulièrement les EURL avec +28,70% et le statut de commerçant avec +27%. L'augmentation des immatriculations de sociétés par actions (SA/SAS) observée de façon continue tout au long de l'année 2006 s'accroît en mai 2007 avec 1 281 nouvelles entités créées depuis le début de l'année sur une croissance de près de 10%.

Venant accentuer cette impression positive, d'une part, le tassement de la hausse du nombre d'ouvertures de redressements et de liquidations judiciaires observée depuis le début de l'année qui semble s'atténuer à l'issue du 5^{ème} mois 2007. Points positifs : le nombre des salariés touchés baisse de près de 9% et le montant du passif moyen diminue de 4,4%. Le mois de mai s'achève sur un total de 1 601 dossiers au titre des cinq premiers mois 2007, soit +12,83% par rapport à la même période de 2006.

Enfin, si l'augmentation de l'endettement fiscal moyen des entreprises progresse pour se situer à +22%, ce qui s'explique par la suppression réglementaire du seuil du montant des inscriptions de privilège, le montant du passif social moyen baisse de 3,5%.

Tableau de bord : variation de l'année 2007 par rapport à la même période 2006	En hausse	En baisse
Stock d'entreprises parisiennes : 324 268 entreprises, soit 9 296 de plus que fin mai 2006	+2,95%	
Les immatriculations d'entreprises	+7,34%	
<i>dont 9 279 immatriculations de SARL</i>	+3,87%	
Les ouvertures de redressements et liquidations judiciaires	+12,83%	

Création d'entreprises, profil des entités créées et de leurs dirigeants

Poursuite de l'augmentation de la création d'entreprises au titre des cinq premiers mois 2007 : +7,34% de sociétés immatriculées au Registre du Commerce par rapport à la même période de 2006. Avec 15 680 entreprises immatriculées depuis le 1^{er} janvier, la forte croissance des immatriculations observée en 2006 accélère sa progression depuis le début de l'année 2007. Tous les types d'entreprises gagnent du terrain depuis janvier mais les statuts d'EURL, de commerçant et de SA/SAS témoignent d'une progression très importante.

- **Le nombre des immatriculations de commerçants personnes physiques** s'élève à 1 056 entreprises, soit une augmentation de 27,38% au titre des cinq premiers mois de 2007. Les commerçants représentant 5,87% des immatriculations en 2006, ils représentent aujourd'hui 6,73%, soit 1% de plus.
- **Les immatriculations de SARL** restent majoritaires avec 59,17% des entreprises créées depuis le début de l'année 2007, même si leur proportion tend à baisser, cette même forme juridique représentant 61,11% des immatriculations pendant la même période de 2006. Le nombre des créations de SARL augmente de 3,87% par rapport aux cinq premiers mois de l'année 2006.
- **Les immatriculations de sociétés par actions** augmentent de 9,86%, avec 1 281 nouvelles entreprises de cette forme juridique depuis le début de l'année contre 1 166 unités fin mai 2006. Le pourcentage de SA/SAS par rapport au nombre total d'immatriculations est stable et s'élève à 8,16% fin mai 2007, alors il s'établissait à 7,97% au terme du mois de mai 2006.



- **À noter** : le nombre des immatriculations d'EURL augmente significativement avec 2 112 EURL immatriculées depuis le 1^{er} janvier 2007, soit 28,70% de plus que fin mai 2006 et un pourcentage de 13,46% des immatriculations depuis le début de l'année 2007, il était de 11,22% fin mai 2006.

Le profil des nouveaux chefs d'entreprise de l'année 2007

La population des créateurs d'entreprise masculins est majoritaire. Elle s'établit à 76,50% des nouveaux entrepreneurs alors qu'elle était de 76,30% en 2006. L'âge moyen de la population des hommes créateurs d'entreprise vieillit d'une année et s'établit à 43 ans. Les deux tranches d'âges les plus représentées sont les 46/58 ans avec 32,12% des effectifs et les 36/45 ans avec 29,64%. Le pourcentage des moins de 35 ans est significatif avec 27% des effectifs au terme de mai 2007 d'autant qu'ils sont plus nombreux par rapport à la même période de l'année 2006 où leur pourcentage était de 26%.

À noter : La poursuite de la hausse graduelle mais continue des créations d'entreprises par les entrepreneurs de 58 ans et plus, observée depuis début 2006 : leur proportion s'établit à 13,66% fin mai 2007 alors qu'elle s'élevait à 12,48% en mai 2006.

La proportion des femmes créatrices d'entreprise est également stable par rapport à 2006, elle représente 23,20% des nouveaux entrepreneurs fin mai 2007, elle s'élevait à 23,70% la même période de 2006. Plus jeunes que les hommes, l'âge moyen des femmes créatrices d'entreprise reste stable et s'établit à 41 ans. Le pourcentage des créatrices d'entreprises de moins de 35 ans est exactement le même que celui de leurs homologues masculins, 27,57% ont moins de 35 ans. Les plus nombreuses se situent néanmoins dans la tranche d'âge des 36/45 ans avec 32,37% des effectifs, puis viennent ensuite les 46/58 ans avec 27,98%.

À noter : Tout comme leurs homologues masculins, les créatrices d'entreprise seniors affichent une progression continue avec un effectif de 12,48% fin mai 2007, elles étaient 12,07% au terme de la même période de 2006.

■ Pyramide des âges des créateurs d'entreprise ■

Tranches d'âges	2007			2006		
	% global	% femmes	% hommes	% global	% femmes	% hommes
Moins de 25 ans	3,57%	4,62%	3,25%	4,62%	5,76%	4,28%
Entre 26 et 35 ans	21,71%	22,95%	21,34%	22,56%	24,89%	21,86%
Entre 36 et 45 ans	30,27%	32,37%	29,64%	30,34%	31,96%	29,84%
Entre 46 et 58 ans	31,16%	27,98%	32,12%	30,40%	26,66%	31,53%
58 ans et plus	13,29%	12,07%	13,66%	12,08%	10,73%	12,48%

■ Évolution économique et financière des entreprises parisiennes ■

Hausse du montant moyen d'endettement fiscal et baisse de l'endettement social des entreprises fin mai 2007, en raison de l'évolution réglementaire (1). Ces cinq premiers mois de l'année 2007, le Trésor Public a inscrit 17 150 privilèges auprès du greffe, soit 3 fois le nombre de 2006, avec un endettement moyen de 261 052€ en hausse de 22,12% par rapport à la même période 2006¹.

Cette même période de 2007, la Sécurité sociale a réalisé 8559 inscriptions de privilèges, soit +2% par rapport à 2006 (cf. la note de page), le montant moyen des sommes dues est de 6 525 € et baisse de 3,48%.

■ Entreprises en difficultés ■

Tassement de la hausse des défaillances d'entreprises au titre des cinq premiers mois 2007 : Le Tribunal de commerce de Paris a prononcé 1601 décisions d'ouverture de redressement et de liquidation judiciaires depuis début 2007, soit +12,83% par rapport à la même période de 2006. Toutefois, on note une nette réduction du nombre de défaillances au mois de mai 2007 avec une baisse de 9% par rapport au même mois de 2006.

Points positifs :

Depuis janvier 2007, le nombre de salariés concernés baisse de -8,96%. Trois secteurs sont plus particulièrement touchés en terme de licenciements : les services aux entreprises avec 29%, la construction avec 27%, le commerce avec 12%,. Hormis le secteur du transport pour 10% et de l'hôtellerie-restauration et de l'industrie pour chacun 8%, les autres secteurs représentent chacun moins de 4%.

Le montant moyen du passif cumulé s'élève à 203 479 euros, il baisse de -4,4% depuis le début de l'année 2007 par rapport à la même période de 2006.

À noter également : Depuis janvier 2007, 4 demandes de procédure de sauvegarde ont été déposées au greffe du Tribunal de commerce de Paris et 3 entreprises ont bénéficié de cette procédure.

¹ Les inscriptions de privilèges de l'Urssaf et du Trésor public reflètent l'endettement social et fiscal des entreprises déclaré au greffe. Les sommes dues à l'Urssaf et au Trésor public font l'objet d'une inscription de privilège auprès du greffe du Tribunal de commerce dans un délai de trois mois suivant leur date limite de paiement. Elles augmentent en volume aux périodes d'échéance de paiement des cotisations. La suppression du plancher du montant minimum des inscriptions suscite une augmentation sensible de ces déclarations.

